

22/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

SEA DE SAINT-FLORENT

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr COSTA Paul

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, FEYDEL, HCLUSICKA, MORELLI, PANZA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA, et Mesdames FERRAGUTI, GUARDINI, PONZEVERA, ROVERE, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI

Procuration : Mr OLMETA à Mr HCLUSICKA, Mr POLI à Mr PONZEVERA, Mme BEGNIS à Mr COSTA.

Absents : Mr OLMETA Claudy, Mr POLI et Mme BEGNIS.

Mr MORELLI Yoann a été nommé(e) secrétaire de séance

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent de **335 931,28 euros**
- Un déficit d'exploitation de

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

POUR MEMOIRE 2022 :	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	144 424,33 euros
Virement à la section d'investissement	300 000,00 euros
RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 : EXCEDENT DEFICIT	335 931,28 euros
A) EXCEDENT AU 31.12.2023	
Affectation obligatoire	
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
*Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	280.000,00 euros
*Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	55 931,28 euros
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
B) DEFICIT AU 31.12.2023	
Déficit à reporter	

Fait à Saint-Florent, le 11 avril 2024

Déliéré par le Conseil Municipal

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Contre 3 Pour 15 Non participation : 0